



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 septembre 2007

**Cession à la SEMIE de parcelles de terrain au lieu-dit 'Les
Nardouzans' à NIORT - Souché**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28/09/2007

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU -
M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M.
Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole
GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE
- Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Rodolphe CHALLET -

Excusés ayant donné pouvoir :

Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY - Dominique GUIBERT donne
pouvoir à Claudie LAROCHE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM -
Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme
Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2007

DELIBERATION D20070410

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Cession à la SEMIE de parcelles de terrain au lieu-dit 'Les
Nardouzans' à NIORT - Souché**

Monsieur Rémy LANDAIS Conseiller Municipal Dél. Adj. Quartier expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de notre politique locale d'habitat et d'urbanisation, nous devons répondre prioritairement à la reconstruction de logements sociaux au titre de l'ORU, mais également à la demande en accession à la propriété en cohérence avec les orientations de la Ville.

Dans ce but, la SEMIE a été chargée de mener une étude sur l'aménagement du secteur des Nardouzans à Souché mixant les logements sociaux et l'accession à la propriété. La SEMIE qui réalisera ce programme, devra incorporer les logements sociaux construits par l'OPAC pour l'Opération de Renouvellement Urbain.

Dans cet objectif, je vous propose la cession de 11 terrains pour une superficie totale de 1 ha 82a 27 ca environ au prix estimé par le service du Domaine soit 15,50 €/m².

Le calcul exact des surfaces sera réalisé par géomètre-expert et le prix définitif fixé sur la base de 15,50 €/m² sera défini après établissement du document d'arpentage.

La recette sera affectée au budget principal : chapitre 77 – sous-chapitre 711- Compte nature 775.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la cession à la SEMIE des parcelles de terrain ci-dessous indiquées au prix fixé par le service du Domaine :

LES NARDOUZANS

Parcelles	
Références cadastrales	Superficie
Section IA N°62	11a 33 ca
63	4 a 08 ca
64	4 a 88 ca
65	12 a 26 ca
66	6 a 06 ca
67	25 a 48 ca
Section HP n° 45p	Environ 83 a 00 ca
11p	Environ 4 a 70 ca
47	5 a 11 ca
498	12 a 54 ca
41	12 a 83 ca
Total	1 ha 82 a 27 ca environ

- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir dont les frais seront à la charge de l'acquéreur, à l'exclusion de ceux relatifs au document d'arpentage, qui sera établi préalablement à la vente et réglé par la Ville de Niort.

Monsieur Gilles FRAPPIER, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1
Excusé : 9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Rémy LANDAIS